

# COUPE DU LIMOUSIN 2025

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

« Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du Règlement Général. »

Jeudi 3 avril	Golf de LIMOGES
Jeudi 17 avril	Golf de BRIVE
Jeudi 15 mai	Golf de MORTEMART
Mardi 3 juin	Golf de NEUVIC
Jeudi 3 juillet	Golf du CHAMMET
Jeudi 4 septembre	Golf de LA JONCHERE
Mardi 18 septembre	Golf de PUY D'ARNAC
Jeudi 9 octobre	Golf de LA PORCELAINE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les clubs :** Ouvert aux clubs de la Ligue.

**Pour les joueurs :** Etre né avant le 3 avril 1975. Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36. Avoir son certificat médical valide.

## FORME DE JEU

Equipes de 6 joueurs ou joueuses. Simple /Stableford / 18 trous.

Classement par addition des 5 meilleures cartes en NET de chaque équipe sur les 9 tours.

Le club vainqueur de l'épreuve est le club ayant cumulé le plus de points après 9 tours. Les clubs jouent tous les tours.

**Pour cette compétition, les règles locales permanentes de la ffGolf seront appliquées.**

## ENGAGEMENT

**150 € par équipe et par tour** (sauf pour le club recevant) à régler par chèque à l'ordre du CT8723. Les chèques sont à envoyer à Claude Paufiques (cpaufiques87@orange.fr)

**Ne pas présenter d'équipe ne dispense pas de payer le droit d'engagement.**

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé d'un responsable d'un CD et de 2 membres effectivement présents de la commission sportive du club organisateur.